

FORMATION PÉDAGOGIQUE OPTION YOGABALANCE ZONE. FICHE D'INSCRIPTION



FORMATION PEDAGOGIQUE option YOGA HATHA- VINYASA
BALANCE ZONE

500h et 800h

MODALITÉS D'INSCRIPTION

www.balancezone.org

contact@balancezone.org

+33 6 01 73 29 00

SIRET :51761604100037

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755353375

FICHE D'INSCRIPTION à renvoyer par mail à : contact@balancezone.org

Coût pédagogique :

Formation pédagogique **500h** : **6250,00 € TTC**

Formation pédagogique **800h** : **10 000 € TTC**

Organismes paritaires/prises en charges :

En fonction des droits du stagiaire à la formation professionnelle continue, des demandes de rémunération peuvent être sollicitées auprès des fonds d'assurance formation et des organismes sociaux, au titre de la formation professionnelle continue :

- PÔLE EMPLOI : AIF, ARE, RFF. Adressez -vous à votre conseiller pôle-emploi qui vous assiste à la constitution et suivi de votre dossier. Balance zone se tient à votre disposition pour toute correspondance et document administratif complémentaire nécessaire à la constitution et au suivi de votre dossier.

- AFDAS : afdas.com

- CONSEIL REGIONAL : AIRE <https://iledefrance.fr/aides-services>. Cette aide financière est accessible aux personnes qui ont un crédit CPF.

Ouvrez un compte sur le site informé ci-dessus afin d'effectuer la demande de prise en charge financière. Une fois le compte créé, trouvez dans le listing des aides, l'aide appelé : A.I.R.E (Aide individuelle régionale vers l'emploi). Puis remplir le dossier en ligne. Les démarches sont assez simples et rapides.

- La DIRECTTE <http://directte.gouv.fr/>

- FONGECIF <https://travail-emploi.gouv.fr/>

- VOTRE EMPLOYEUR : adressez-vous au service comptable ou RH de votre entreprise.

- La caisse des retraites (renseignez-vous auprès de votre caisse retraite)

- La mairie de paris ou de votre lieu d'habitation, service social. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

- OPCA

- FIFPL. Statut auto-entrepreneur <https://www.fifpl.fr> Vérifiez votre éligibilité sur : <https://www.fifpl.fr/index.php/profession-liberale/procedures-de-prise-en-charge>. Revenez vers balance zone pour plus d'informations pratiques sur ce sujet.

Financement individuel :



Vous devrez financer un acompte de votre formation une fois votre dossier d'inscription dûment rempli, signé et renvoyé. Le financement de votre formation se fait par virement bancaire SEPA. Pour cela, merci de bien vouloir renvoyer le récépissé de votre confirmation de virement bancaire sur : contact@balancezone.org.

Au titre du financement individuel, un échéancier de paiement par virement bancaire SEPA est instruit comme suit :

Formation pédagogique 300h (4000,00€TTC) :

- 1^{er} virement de 1333,33€ TTC lors de votre inscription en formation.
- 2^{ème} virement de 1333,33€ TTC daté au 2 janvier de l'année de formation en cours.
- 3^{ème} virement de 1333,33€ TTC daté au 1^{er} Mars de l'année de formation en cours.

Vous pouvez également proposer un échéancier individualisé en envoyant votre proposition d'étalement de paiement au bureau Balance zone : contact@balancezone.org

Formation pédagogique 500h (6250,00€TTC) :

- 1^{er} virement de 1562,50€ TTC après l'envoi du dossier, comptant pour réservation de votre place en formation.
- 2^{ème} virement de 1562,50€ TTC daté au 2 janvier de l'année de formation en cours.
- 3^{ème} virement de 1562,50€ TTC daté au 1^{er} Mars de l'année de formation en cours.
- 4^{ème} virement de 1562,50€ TTC daté au 1^{er} Mai de l'année de formation en cours.

Vous pouvez également proposer un échéancier individualisé en envoyant votre proposition d'étalement de paiement au bureau Balance zone : contact@balancezone.org

Formation pédagogique 800h (10 000,00€TTC) :

- 1^{er} virement de 1666,66€ TTC après l'envoi du dossier, comptant comme réservation de votre place en formation.
- 2^{ème} virement de 1666,66€ TTC daté au 1^{er} novembre de l'année de formation en cours.
- 3^{ème} virement de 1666,66€ TTC daté au 2^{er} janvier de l'année de formation en cours.
- 4^{ème} virement de 1666,66€ TTC daté au 1^{er} Mars de l'année de formation en cours.
- 5^{ème} virement de 1666,66€ TTC daté au 1^{er} Mai de l'année de formation en cours.
- 6^{ème} virement de 1666,66€ TTC daté au 1^{er} juillet de l'année de formation en cours.

Vous pouvez également proposer un échéancier individualisé en envoyant votre proposition d'étalement de paiement au bureau Balance zone : contact@balancezone.org

Références bancaires Balance zone Crédit Mutuel. CCM DE LA DHUYS

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0208 8100 148 BIC : CMCIFR2A

Informations générales

Nom Prénom.....

Profession..... Date de naissance

Adresse.....

Code postal Ville.....

Téléphone



Balance Zone, 4 rue Botzaris.75019 Paris
Siret :51761604100037. Agrément : 11755353375

Email.....

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence.....

Quelle formation suivrez-vous ? (Merci de cocher)

FORMATION 500H (6250,00€ TTC)

FORMATION 800H (10 000,00€ TTC)

Votre expérience en yoga :

- Combien d'année de pratique avez-vous ?

- Quel style de yoga avez-vous déjà expérimenté ?

- A quel endroit, quel pays, ville, studio avez-vous pratiqué le yoga, pranayama, méditation.

- Êtes-vous déjà diplômé(e) ?

Si oui, quel diplôme avez-vous obtenu ?

Délivré par quelle institution ?

Combien d'heures diplômantes ?

Donnez-vous déjà des cours de yoga ? Si oui, dans quel contexte.

Demande de prise en charge

Avez-vous déjà fait une demande de prise en charge ?

oui

non

Si oui, auprès de quel organisme ?

Quelle est l'évolution de votre dossier de prise en charge

en cours

accepté

refusé

Si accepté, quel est le montant de votre prise en charge ?

Certificat médical

Un certificat médical doit être joint à la fiche d'inscription ou dans les deux semaines au plus après l'envoi du dossier d'inscription à contact@balancezone.org.

Adhésion

Une adhésion de 20€ doit être versée, séparément du premier versement de votre formation, par virement bancaire avec comme intitulé « adhésion formation ».



Références bancaires :
Crédit Mutuel. Balance zone

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0208 8100 148 BIC : CMCIFR2A

Interruption de stage

a) Si vous ne pouvez continuer de suivre la formation par suite de force majeure dument reconnue, le contrat de formation professionnelle est annulé.

b) Si notre mode de transmission ne vous convient pas, dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur. Vous avez deux mois à partir de l'entrée en formation pour vous rétracter sous les conditions de prorata.

Fait à

Le/...../.....

Toute l'équipe Balance Zone vous remercie de votre engagement et confiance dans cette formation professionnelle pédagogique, option yoga hatha vinyasa.

Signature du/de la stagiaire, précédée de la mention "lu et approuvé"

